

toutefois précisé qu'on devrait le faire pour chaque matière première et que les pays fournisseurs et consommateurs devraient y participer. Je me ferai un plaisir de communiquer le texte de la position canadienne au député. Vous pourriez peut-être permettre au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de répondre à la question sur l'uranium.

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, la question du député portait, je crois, sur deux points précis. Il a parlé de secret; je dirais qu'il n'y avait rien de secret dans l'entente du groupe des producteurs. Celle-ci était bien connue dès le départ. Le second point qu'il est à mon avis important de souligner, c'est que, dans les circonstances, le député le comprendra sans doute, quand 70 p. 100 du marché mondial étaient fermés aux producteurs canadiens et autres, il fallait prendre des mesures afin de protéger les industries canadiennes et les emplois des Canadiens. Nous avons tenté d'en arriver à une entente entre producteurs et consommateurs mais nous n'avons malheureusement pas réussi à obtenir à l'époque l'accord des consommateurs, aussi cette entente n'a-t-elle plus concerné que les producteurs. Par la suite, c'est-à-dire en 1975, il a été possible de dissoudre cette entente entre producteurs et de lui substituer un dialogue producteurs-consommateurs grâce à la formation de l'Institut de l'uranium. Le Canada, qui a toujours préféré que les producteurs et les consommateurs participent à ces ententes, se réjouit de voir les deux parties se concerter grâce à l'Institut en question.

\* \* \*

● (1130)

## LES COALITIONS

### LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE CARTELS

**M. James Gillies (Don Valley):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations? Le gouvernement a-t-il pour politique d'appliquer deux lois en matière de cartels, l'une accordant la bénédiction officielle à ceux dans lesquels il a une participation, l'autre vouant aux gémonies ceux dans lesquels il n'est pas intéressé?

**M. Fraser:** Oui ou non.

**L'hon. A. C. Abbott (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'habitude d'indiquer au directeur des enquêtes sur les coalitions la façon d'interpréter la loi, pas plus avant que pendant une enquête éventuelle. Je m'abstiendrai donc de confirmer ou de nier l'ouverture d'une enquête en l'occurrence.

## Questions orales

**M. Clark:** Question de politique.

**M. Abbott:** J'assure la Chambre que le directeur a l'œil sur la situation, qu'il est à l'affût d'indices de violations de la loi ou de préjudices subis par le consommateur canadien du fait de l'existence du cartel, mais je pense que les modalités de ce cartel excluaient toute entente sur les prix à l'intérieur du marché canadien.

En ce qui concerne les effets du cartel sur les clients de l'extérieur et sur notre image à l'étranger, je dirai qu'il a été constitué dans le but de permettre à l'industrie de l'uranium de franchir une période particulièrement difficile. Je suis heureux que le gouvernement lui ait retiré son soutien dès qu'il l'a pu, peu de temps après que les cours aient amorcé leur reprise en 1974.

**M. Gillies:** Monsieur l'Orateur, j'ai une dernière question supplémentaire à poser au ministre de la Consommation et des Corporations. Je ne tiens pas du tout à savoir si le directeur effectue une enquête. Ma question était tout à fait précise, et je me demande si le ministre ne voudrait pas s'y reporter.

**M. Clark:** Question de politique.

**M. Gillies:** J'ai demandé à connaître la politique du gouvernement. Est-ce qu'elle consiste à autoriser la formation des cartels quand il y prend une participation, et de les interdire dans le cas contraire? C'est une simple question de principe qui n'a rien à voir avec l'enquête.

**M. Clark:** Avez-vous un document à ce sujet, Tony?

**M. Abbott:** Non, je n'ai pas de document, monsieur l'Orateur. Je dis simplement qu'il y a une loi, et que c'est le directeur qui est chargé de procéder aux enquêtes prévues par cette loi. Quant au reste, je ne m'amuserai pas à épiloguer sur la politique gouvernementale.

**M. Clark:** La connaissez-vous?

**M. Abbott:** Ce n'est pas à moi qu'il appartient de le faire.

\* \* \*

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

### L'INFLATION—UN FACTEUR POSSIBLE CONSTITUÉ PAR LE CARTEL DE L'URANIUM

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, je pose ma question supplémentaire au ministre des Finances. Comme pour le ministre qui l'a dit à maintes reprises, l'établissement des prix du pétrole par les pays de l'OPEP a été un facteur d'inflation, n'estime-t-il pas que le cartel de l'uranium dont on parle risque d'en être un autre?